



**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCES-VERBAL**

**CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER**

**DU**

**LUNDI 2 DECEMBRE 2019**

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents :**

M. DUBOIS-RANDE, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. ANDUJAR Pascal

Mme ARAB Nadia

M. BOFFA Romain

Mme CONDON Sylvie

Mme HANCOCK Claire

M. MATHIEU Claude

Mme PELZ Elisabeth

M. TUTIN Christian

M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme BOURDIE Annie

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme LAIK Barbara

Mme REY Juliette

Collège C :

Mme GUILLIN Amélie

M. LEVREL Lucas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme FLEURY Murielle

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :**

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ANCEL Marie-Élodie

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme BOURDIE Annie

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GRAVE Christine

**Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :**

- M. GILBERT Simon, VP CR
- Mme GROS Clémence, Responsable du service d'aide au pilotage et d'appui à la stratégie
- Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- M. LEVRAT Adrien, Directeur des affaires juridiques et générales
- M. POLONOWSKI Emmanuel, Directeur de l'UFR Sciences économiques et gestion
- Mme HARBELOT Isabelle
- M NAILI Salah
- M HMAMOU
- M. ARON

**SOMMAIRE**

---

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT .....	5
1.1 Point d'information du Président .....	5
2. VIE INSTITUTIONNELLE.....	6
2.1. Information sur la composition d'animation des axes stratégiques .....	6
3. FORMATION ET RECHERCHE.....	19
3.1. Information sur le projet One Health .....	19

*La séance est ouverte à 14 heures 45 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDE.*

## **1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **1.1 Point d'information du Président**

**M. LE PRÉSIDENT.**– Pour les informations de l'établissement, la mise en place des axes du CAC d'aujourd'hui, nous allons y revenir, l'organisation, ses fonctionnements, c'est une large discussion que nous avons eue plusieurs fois. Une approche également des différents dossiers qui se mettent en place autour de SFRI, Simon vous donnera également un point d'actualité, les choses avancent. Les contacts sont pris, nous voyons un certain nombre de personnes à la fois du côté de SAQE et du côté de Marne pour caler le dispositif UPEC dans le cadre de la SFRI. Les choses se passent à ce stade normalement, même si le calendrier est court, mais il est tendu parce que les établissements, que ce soit SAQE ou eux-mêmes, sont dans les calendriers extrêmement contraints du fait du passage des établissements et de la création de ces établissements. Nous voyons des télescopages de calendriers.

Nous parlerons également d'un projet One Health qui est un projet que nous avons déjà abordé en congrès. Un projet un peu plus systémique dont l'idée était celui d'une E-city, d'une ville laboratoire qui serait une ville cohorte en milieu naturel, de l'enfance jusqu'à la vieillesse, ce sur de nombreuses années. C'est un dossier qui d'ailleurs avait été piloté à l'après-guerre dans l'incompréhension des facteurs de risques, à l'époque. Une petite ville du Massachusetts, qui s'appelle Framingham, qui était une ville laboratoire, intéressante, d'où sont dérivés notamment tous les facteurs de risques cardio-vasculaires. Là, il ne s'agit pas de facteurs de risques cardio-vasculaires, il s'agit bien de populations, de risques autour de ces populations, dans le contexte de l'exposome. Nous restons là dans le domaine « toxique », avec pour beaucoup la pollution, l'approche alimentaire également, des

éléments que vous connaissez. Nous souhaitons aussi donner une très forte connotation « sciences humaines et sociales », cette cohorte pose elle-même des sujets de réflexion. C'est un dossier qu'il faut instruire très largement. Pour le moment, nous n'avons pas du tout avancé dans l'instruction totale de ce dossier.

Ce que nous savons est qu'il y a des agences – Santé publique France en particulier, l'ANSES, avec laquelle nous sommes en convention, l'école vétérinaire parce qu'il y a aussi l'approche de l'animal sentinelle qu'il ne faut pas blesser. C'est un dossier dans lequel nous nous inscrivons, ce n'est pas un dossier UPEC stricto sensu, c'est un dossier plus large, avec des appels d'offres de l'État qui vont être d'ailleurs proposés prochainement, sur la métrologie, un certain nombre de dossiers autour de l'environnement. Nous sommes plutôt dans ce canevas, un pied devant l'autre, sur une approche qu'il faut dessiner ensemble, mais qui peut être extrêmement intéressante. Des sujets économiques évidemment, philosophiques, de géographes, de justice spatiale, tout ce que nous pouvons offrir comme expertise autour de ces éléments.

Nous voyons qu'il y a un dossier derrière qui se dessine : celui des données. Je crois que si nous faisons ce genre de projet, c'est un dossier qui doit contenir beaucoup de données, d'analyse de données, de gestion de données impliquant par la suite l'accès à ces données, etc. Nous aborderons les choses et Simon vous en parlera. J'arrête pour les informations.

## **2. VIE INSTITUTIONNELLE**

### **2.1. Information sur la composition d'animation des axes stratégiques**

**M. ZIDI.**– Bonjour à tous, nous allons aborder le deuxième point de l'ordre du jour, à savoir la vie institutionnelle et fournir des informations sur la composition des comités d'animations des axes stratégiques. Comme il vous a été indiqué lors du

dernier CAC plénier, il a été décidé de mettre en place une commission d'évaluation du CAC, dont le rôle futur, sera, entre autres, mais pas que, d'évaluer les dossiers qui lui seront soumis dans le cadre de cette politique autour des axes stratégiques. Pour les axes stratégiques, comme vous le savez, des porteurs ont été désignés. Nous allons rappeler leur nom dans quelques instants. Ce que nous avons souhaité est qu'autour de ces porteurs, il y ait un comité d'animation. Nous l'avons appelé comme cela, de façon à ce que nous soyons dans un cadre collectif, pluriel, pluridisciplinaire et que ces axes soient vraiment ouverts à tous.

Un courrier a été envoyé à tous les porteurs d'axe, cela date de plusieurs jours, pour qu'ils puissent nous faire remonter des propositions concernant la composition de ces comités d'animation autour d'eux, avec une règle initialement précisée, à savoir un comité au maximum de 10 à 12 personnes et composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs.

Les retours que nous avons eus ont été examinés lors de la première réunion de la commission d'évaluation du CAC plénier, qui s'est réunie la semaine dernière. Il a été question d'instruire ces propositions et de vous les soumettre aujourd'hui, sachant que pour certaines d'entre elles, la commission a demandé des évolutions, en tous les cas d'ouvrir un peu plus largement que ce qui nous a été proposé. Ce que je vous propose dans un premier temps, c'est de vous présenter les propositions instruites lors de la commission d'évaluation du CAC plénier, en pointant les problèmes que cette commission a notés et que nous puissions en discuter et en débattre, sachant que nous aurons un certain nombre de propositions de notre côté également à faire au CAC plénier.

Nous allons commencer, il s'agit du premier axe stratégique « Francophonies et Plurilinguismes » co-porté par Yolaine PARISOT de LLSH et Laure CLEMENT-WILZ de la faculté de droit. La proposition qui nous a été retournée est la suivante. Vous

avez ici projeté la liste des collègues sollicités qui ont accepté de faire partie de ce premier comité d'animation. Vous avez notre collègue Bligh Grégory de la fac de droit, laboratoire MIL, Catherine BRICE, de LLSH laboratoire CRHEC, Vincent FERRE du laboratoire LIS de LLSH, JIMENEZ Ivan de LLSH laboratoire IMAGER, Sandrine KABLAN, ERUDITE, faculté FSEG, Armand MEKONTSO-DESSAP, PUPH à Mondor de la faculté de médecine, OGER Claire, FSEG du CEDITEC, ORILLARD Clément LLSH, et Graciela VILLANUEVA d'IMAGER LLSH.

Ce qui est ressorti, si les comptes sont bons, c'est qu'il y a 11 personnes proposées : ils sont bien dans l'intervalle 10/12, ce que nous avons fixé préalablement. On a donc 2 collègues de droit, 6 de LLSH, 1 de l'EUP, 1 de FSEG et 1 de médecine.

La préconisation ou la demande de la commission d'évaluation du CAC plénier a été, les collègues qui y étaient pourraient éventuellement compléter ou corriger, qu'il manquait une représentation de la section 9 du CNU dont l'intitulé est Littérature françaises.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.** – « Langue et littérature françaises »

**M. ZIDI.** – « Langue et littérature françaises ». Nous avons contacté ces porteurs d'axe pour qu'ils nous fassent de nouvelles propositions pour compléter ce comité d'animation. Cela a été le cas, Yolaine nous a retourné plusieurs messages. Un premier message en nous indiquant que dans la composition proposée affichée ici, il y avait des collègues, au moins deux, qui avaient une double appartenance au niveau section CNU 10 et 9, elle en particulier, Yolaine. Sinon, elle nous a proposé de rajouter une collègue que je ne connais pas personnellement, mais peut-être vous : Sylvie DUCAS, professeur de littérature française qui, elle, fait partie de la section CNU 9. Ce qui permet de répondre à la demande de la commission d'évaluation du CAC plénier. Dans un premier temps on balaie les propositions, les préconisations et demandes de la commission d'évaluation et ensuite on verra

comment on procédera pour finaliser l'ensemble, sauf s'il n'y a pas de question sur ce premier comité d'animation.

**Mme PELZ.**– [intervention hors micro] Ce n'est pas que celui-là, mais il y a un comité ou deux qui se compose de suppléants et je pense...

**M. ZIDI.**– Nous en parlerons plus tard.

**Mme PELZ.**– [intervention hors micro] Non, non, mais même là déjà. Il n'y en a pas de proposé. Il y a plusieurs représentants d'IMAGER et on peut donc imaginer que si un est absent, les autres l'informent. Ce labo est quand même correctement représenté. Par contre, si l'unique personne de l'ERUDITE n'est pas là ou l'unique personne de la section 09 n'est pas là, cette partie n'est pas représentée. Pour des UFR ou labos, ne faudrait-il pas à chaque fois prévoir des suppléants ?

**M. ZIDI.**– Nous n'étions pas partis là-dessus, comme il s'agissait d'avoir un comité d'animation établi. La notion de suppléant, nous l'avions déjà vu, rappelez-vous pour le GT du CAC restreint, il y avait aussi cette discussion-là. Lorsqu'on fait le bilan, parce que nous sommes un certain nombre à être régulièrement présents au GT du CAC restreint, cela n'a pas nécessairement amélioré les choses en matière d'assiduité des collègues.

La lettre de cadrage qu'avait reçue les porteurs, comme je le disais précédemment, c'était sur le nombre 10 ou 12, sans préciser cette notion de suppléants, en précisant clairement que ces comités – le problème se posera tout à l'heure sur l'une des propositions – sont composés d'enseignants et d'enseignants chercheurs. Il faut savoir qu'il y a une proposition où des collègues BIATSS se proposent. C'est une discussion que nous pourrons avoir tout à l'heure sur cette suppléance éventuelle.

Ce que je vous propose, c'est d'avancer sur d'autres propositions.

Le deuxième axe NSP, « Numérique, sciences et pratiques », porté par Julien Cervelle, comme vous le savez Sciences et technologie, laboratoire LACL.

La proposition qui nous a été faite vous est projetée ici. Nous avons Tu-Anh DUONG de Médecine, laboratoire IMRB, Abdelhamid MELLOUK, de l'IUT Créteil-Vitry, LISSI, Stéphanie WOJCZIK, LLSH CEDITEC, Émilie NEE, LLSH CEDITEC, Arnaud LE NY, sciences économiques LAMA, Jean-Claude CRIVELLO sciences et technologie ICMPE, Françoise LUCAS, sciences et technologie LEESU, Pierre VALARCHER, IUT Sénart-Fontainebleau LACL, Zineb ABIDI, sciences économiques ERUDITE, Abdelghani CHIBANI, IUT Créteil-Vitry LISSI.

La commission d'évaluation du CAC plénier a examiné cette proposition et a demandé à ce que ce soit élargi à l'ESIPE, qu'il y ait donc un représentant de l'ESIPE qui pourrait faire partir de ce comité d'animation.

Nous avons reçu une proposition qui de mon point de vue ne pose pas de problème. Il s'agit de Frédéric GAVA qui est MCF au LACL section CNU 27, si je ne me trompe pas. Il est informaticien, ce qui permettrait d'aller dans le sens de la demande de la CE du CAC plénier. Ce qui voudrait dire qu'initialement, nous avons 11 personnes, un collègue de Médecine, 2 de l'IUT Créteil-Vitry, 2 de FSEG, 2 de LLSH, 1 de l'IUT Sénart-Fontainebleau, 3 de FST. Là nous aurions 1 de l'ESIPE qui se rajouterait. Voilà pour cette deuxième proposition, pour l'axe NSP. Avez-vous des questions, remarques, interventions sur cette proposition ?

Je vous propose de passer à la troisième proposition.

Il s'agit l'axe stratégique « Santé, Société, Environnement » co porté par Isabelle COLL, Sciences et technologie et LISA, Sophie LANONE Médecine et IMRB.

La proposition remontée et examinée par la commission d'évaluation est la suivante. Jorge BOCZKOWSKI, Médecine IMRB, Jean-Paul DUMOND, FSEG IRG, Karine GROS,

INSPE LIS, Ralph EPAUD, Médecine CHIC, Valérie LANGLOIS, Sciences et technologie ICMPE, Gérard LASFARGUES Médecine ANSES, Régis MOILLERON, Sciences et technologie LEESU, Mahamadou Abdou TANKARI, IUT Créteil-Vitry, laboratoire CERTES.

10 personnes proposées, 4 de médecine, 3 de FST, 1 de FSEG, 1 de l'IUT Créteil-Vitry, 1 de l'INSPE. Les préconisations ou demandes de la commission d'évaluation du CAC plénier ont été les suivantes : « demande de rajouter un membre de l'OSU, rajouter un membre du LGP, rajouter un sociologue, rajouter un économiste et rajouter un juriste de l'environnement. » Un message a été envoyé aux porteurs et ils nous ont fait un certain nombre de propositions.

Nous avons reçu les messages ce matin. Ce qui nous est remonté pour aller dans le sens de la commission d'évaluation est de rajouter Hugo POUILLAUDE, que je ne connais pas, Droit et Environnement donc j'imagine que c'est un juriste que Simon Gilbert connaît. Sandrine JUIN, ERUDITE, pour économie de la santé, Anne-Cécile BEGOT, du LIRTES pour la partie sociologie et Laurent LESPEZ pour LGP.

Voilà ce qui nous est proposé, cela n'a pas été affiché, mais je peux répéter. D'autre part, ce qui nous a été indiqué est que Régis MOILLERON, comme vous le savez qui est mentionné dans la liste initiale, assurera le lien entre le LESESU et l'OSU.

*(Il répète la précédente liste.)*

Voilà ce qui nous a été remonté dans un premier temps et les rajouts qui se sont effectués pour répondre à la demande de la commission d'évaluation du CAC plénier, pour ce comité d'animation de l'axe SSE. Des commentaires ou remarques ?

**M. TUTIN.**– [intervention hors micro] Du coup, cela fait 14.

**M. LE PRÉSIDENT.**– [intervention hors micro] Il n'y a pas LIRTES.

**M. ZIDI.**– Anne-Cécile BEGOT, de LIRTES. C'est la proposition initiale et ce matin nous avons reçu justement les quatre membres pour compléter. Effectivement, ERUDITE, LIRTES, LGP, et MIL se sont rajoutés.

Ce que je vous propose est de passer à l'autre. Il s'agit du comité d'animation TIR « Transformations, Inégalités, Résistances » coporté par Fanny GALLOT, de l'INSPE et laboratoire CRHEC, Fabrice RIPOLL, lab'Urba, LLSH.

La composition de ce comité d'animation pour la proposition initiale, nous aurions Caroline ZEKRI-POSTACCHINI LLSH IMAGER, Séverine CHAUVEL, SESS-STAPS LIRTES, Claire EDEY-GAMASSOU, IUT Créteil-Vitry, IRG, Maïra MAMEDE, INSPE CIRCEFT, Francine NYAMBEK-MEBENGA, INSPE LIRTES, Christian TUTIN, FSEG Lab'urba, Guillaume MARCHE, LLSH IMAGER, Donna KESSELMAN, LLSH IMAGER, Lila BELKACEM, INSPE LIRTES, Irène PEREIRA, INSPE LIS et Émilie NEE, LLSH CEDITEC.

Suite à cette proposition, la commission d'évaluation du CAC s'est interrogée sur plusieurs aspects.

Déjà, premier aspect, Émilie NEE, que nous voyons ici, si vous vous rappelez, est également proposée pour le comité d'animation de l'axe stratégique NSP. Sur le versant numérique, donc au deux.

C'était le premier problème, mais ce qui a interpellé le plus la commission est que sur ces treize personnes proposées, il y avait trop de membres d'un même laboratoire, c'est clairement le cas pour IMAGER. Qu'il fallait également prévoir un juriste et un médecin.

Un certain nombre de préconisations et de demandes ont été formulées à la suite de la commission d'évaluation aux porteurs d'axe et à ce jour nous n'avons eu aucun retour. Ce sont les seuls porteurs qui ne nous ont pas répondu. Je ne vous cache pas que cela pose problème de ne pas répondre à des demandes, sachant que ce ne sont pas des demandes extraordinaires qui ont été formulées.

J'aimerais qu'on en discute et que l'on débâte sur le fait qu'il ne s'agit pas que cela vienne à des comités d'animation « entre soi ». Si la commission d'évaluation a demandé à ce qu'il y ait une ouverture, que nous puissions donc aller vers cette

ouverture. Je ne sais pas si Christian souhaite rajouter un mot, lui qui a participé à cet axe.

**M. TUTIN.**– Je n'ai pas d'information depuis la réunion de la commission d'évaluation.

**M. ZIDI.**– J'ai bien résumé les choses ? C'est bien ce que nous avons demandé. Il ne s'agissait pas d'éliminer les collègues, mais de rééquilibrer.

**M. TUTIN.**– Élargir sur le plan disciplinaire, en assurer la transversalité.

**M. GILBERT.**– Je pense qu'il faut faire un mail de rappel.

**M. ZIDI.**– Il s'agissait de vous présenter cette proposition.

Enfin, le dernier, il s'agit de l'axe SPEF, coporté par Yann BASSAGLIA et Alain MOUCHET. Vous avez ici projeté la proposition que la commission a examinée. Pour les membres proposés en plus des deux co-porteurs. Il y a Xavier APARICIO, (INSPE, CHArt), Sylvie CONDON, FST ICMPE, DERVAIDE Elodie, BIATSS ingénieure Formation continue SCEPPE, DOS SANTOS Patricia, Coordinatrice Continuum Bac -3/Bac +3 SCUIO-BAIP, BIATSS, JOIGNEAUX Christophe, INSPE CIRCEFT, Philippe LEPINARD, FSEG IRG qui était proposé avec une suppléante - cela se rapporte à la discussion de tout à l'heure qui serait VANDANGEON DERUMEZ Isabelle, FSEG IRG -, Christophe MORIN, IUT Sénart Fontainebleau LEESU également, avec un suppléant (SINERIZ Fernando qui est chef de projet PULSE donc BIATSS), PASSIN Jean-Luc de l'INSPE, VERGNE Magali, BIATSS directrice du SAPUN, THIEVENAZ Joris, SESS-STAPS LIRTES et TRAN VAN NHIEU Jeanne Médecine IMRB.

Pour cette proposition initiale, 6 composantes représentées, 8 laboratoires et 3 services. Nous sommes, là dans un cas de figure où, effectivement, par rapport à ce qui avait été demandé, des comités d'animation composés d'enseignants et d'enseignants chercheurs, il nous est remonté une proposition avec plusieurs collègues BIATSS. La commission d'évaluation du CAC plénier a constaté cette

proposition et a proposé – il faut qu'on en discute – que, s'il y avait des BIATSS, il n'y en aurait au maximum qu'un.

Le deuxième aspect mis en avant par la commission d'évaluation est qu'il y a trop de collègues impliqués sur d'autres projets type Pulse et des collègues travaillant aussi aux services SAPUN. C'est ce qui est remonté.

Les collègues porteurs ont été contactés avec ces recommandations. J'ai même eu à Alain MOUCHET au téléphone qui a bien compris le problème et qui nous a fait une autre proposition, qui est de rajouter un collègue de LLSH. Il s'agit de Nicolas LAURENT qui est d'IMAGER, pour compléter. Il s'agit de compléter alors que la demande initiale était de réduire, en tout cas au niveau du nombre de BIATSS.

L'idée, ici, est de discuter de deux problèmes qui se sont posés pour la composition de ce comité d'animation :

- la présence de BIATSS – la première discussion a lieu en commission d'évaluation : c'était de limiter la présence à une personne maximum ;
- le fait que cela ne soit pas assez large par rapport à d'autres composantes et que cela tourne autour de projets bien identifiés tel PULSE.

**M. TUTIN.**– [intervention hors micro] Cela fait 17 personnes ?

**M. ZIDI.**– Parfois, il y a des suppléants, il faut donc en enlever. J'ai compté treize personnes plus une qui nous est proposée. J'en suis à 14.

**Mme PELZ.**– [intervention hors micro] C'est sur BIATSS et les représentants de certains services. Je crois que les services de l'université sont là pour nous permettre de mettre en œuvre, ou bien nous aider à mettre en œuvre, les choses décidées dans nos instances. Par délégation, les instances, élus, délégués, comité d'animation, cela reste a priori des enseignants chercheurs qui vont donner l'initiative pour telle action. Si le service donne l'initiative à des actions, pour moi, c'est gênant.

Ils sont là ensuite à exécuter ce que nous souhaitons et ce que les instances souhaitent. C'est ça leur rôle. De les avoir à l'intérieur d'un axe, ce n'est pas vraiment leur rôle. Certains enseignants chercheurs se disent que c'est quelqu'un du service qui doit faire le lien et ensuite transposer une décision ou un souhait du comité vers les services et demander s'ils peuvent les aider pour mettre en place des actions ou en support.

**M. GILBERT.**– Ton observation est parfaitement juste et au stade où nous en sommes de l'échange, nous vous avons restitué les propositions faites. Après, il y a des éléments de débat qui peuvent avoir lieu sur ce statut de BIATSS. Notamment parce que dans certaines composantes nous avons des BIATSS qui participent à l'activité de formation ou qui peuvent avoir des liens étroits avec la recherche.

**Mme GRAVE.**– Je ne dirais pas que l'intervention est juste, parce que le mot « exécuter » me choque quand même parce qu'aujourd'hui un BIATSS, c'est un personnel administratif et technique. Non seulement ceux qui sont ingénieurs de recherche ne sont pas là forcément pour exécuter, mais ils sont là aussi pour réfléchir et amener à la réflexion sur de la recherche ou sur de la pédagogie.

Dans les noms affichés ici notamment Madame DERVAIDE, elle vient du monde de l'enseignement. Aujourd'hui, effectivement, elle est sur une mission administrative, à la formation continue, mais c'est un corps de détachement, puisqu'elle était enseignante. Cela ne me choque pas du tout qu'elle puisse, aujourd'hui, réfléchir à l'innovation pédagogique.

**M. GILBERT.**– Je ne voulais pas cautionner sur le mot « exécuter », mais sur l'idée générale, je suis d'accord. Je suis d'accord, sur l'idée générale qu'il n'y a pas exactement la même position. Cela mérite un débat. C'est à ce niveau que je voulais dire que j'étais d'accord. Le mot « exécuter » n'est pas adapté du tout, nous sommes d'accord.

**Mme GRAVE.**– Je tenais également à dire aussi que les ingénieurs de recherche sont là pour amener de la réflexion, de l'analyse. Je suis désolée. Les gens cités, celle que je viens de mentionner, cette personne était dans le corps des enseignants, elle est en détachement, aujourd'hui elle travaille dans la formation continue. Elle est vraiment sur cet axe, d'innovation pédagogique. Je pense qu'elle peut apporter une réflexion intéressante sur cet axe.

**M. ZIDI.**– Je souscris tout à fait. D'autant plus que si nous regardons de près, à l'époque de la commission d'évaluation de la commission de recherche à laquelle j'appartenais, il y avait des collègues ingénieurs de recherche qui siégeaient, qui étaient présents pour donner leur vision. La question, nous avons convergé là-dessus, lors de la commission d'évaluation, n'était pas d'éliminer tous les collègues BIATSS de ce comité d'évaluation, mais d'essayer de réduire. C'était plus ça.

**M. GILBERT.**– Cela mérite un débat dans le cadre duquel nous pouvons entendre plusieurs voix s'exprimer.

**M. TUTIN.**– [intervention hors micro] Ce qui avait été dit aussi dans la commission d'évaluation la semaine dernière est qu'il fallait tenir compte de la spécificité thématique de l'axe et qu'en l'occurrence, il y avait une justification à ce qu'il y ait quelqu'un de la formation continue ou quelqu'un du SAMA au minimum. Sans doute cela avait-il été une réflexion un peu trop globale, peut-être pas une seule personne ou deux, mais la formation continue et SAMA, cela paraît tout de même légitime, compte tenu de la thématique. Si nous prenons l'axe TIR ou l'axe SSE, il n'y a pas directement un service de gens qui réfléchissent aux mêmes choses.

**M. GILBERT.**– Emmanuel ?

**M. POLONOWSKI.**– [intervention hors micro] Effectivement, au-delà de la question de l'opportunité de la qualité des gens nommés, composé par les porteurs de l'axe soumis ensuite à l'approbation, il revient au conseil académique d'apprécier la validité des candidatures proposées. Si on voit ces comités d'animation comme

effectivement le simple reflet de la mise en œuvre d'une stratégie décidée par les conseils centraux, il me semble important qu'il y ait des représentants des personnels administratifs puisqu'il y a bien des élus au conseil académique qui sont des élus BIATSS qui participent aussi à l'élaboration de la stratégie des établissements. De ce fait, cela les rend tout à fait légitimes aussi à s'exprimer dans des groupes de travail ou d'autres instances qui seraient mises en place.

**M. MATHIEU.**– Je trouve cela intéressant d'avoir une structuration par axe, avec des porteurs d'axe, c'est très intéressant. Je m'interroge un peu sur comment est envisagée la gouvernance à l'intérieur des axes, si c'est codifié. Et puis, comment va-t-on restituer la production de ces axes ? Vont-ils abonder au BQR, à quelle condition, cela va-t-il être une force structurante pour demander des financements ailleurs ?

Je voudrais dire que j'ai peut-être raté des séances de CAC, mais là je suis un peu dans le flou. Je ne voudrais pas que cela génère des commissions vides et qu'au final cela ne débouche sur rien alors que cela va mobiliser du temps et de l'énergie à des collègues. C'est juste ma question.

**M. GILBERT.**– Merci de ta question, Claude, s'agissant de la gouvernance, nous allons bientôt rédiger des lettres de cadrage dans lesquelles nous allons rappeler au comité comment on attend qu'il puisse fonctionner de manière opératoire. Avec l'idée qu'il y a tout de même des responsables d'axe et qui sont assistés d'un comité d'animation qui doit leur apporter une aide, mais qu'à un moment donné, du point de vue de la communication, des restitutions seront faites, il y aura quand même des membres qui seront mis en avant, ne serait-ce que pour venir s'adresser, le cas échéant, aux élus que vous êtes.

S'agissant des fonds qui vont être utilisés pour soutenir des activités en matière d'axe stratégique, vous savez que le conseil d'administration a voté une somme de 100 000 euros qui sont destinés à ces cinq axes stratégiques. L'idée qui a été

présentée au conseil d'administration, qui vous est aussi présentée, est que les différents collègues faisant partie des laboratoires qui entendront soumettre des projets, émergeant à ces axes, adresseront leurs projets au comité de pilotage qui exprimera un avis sur l'adéquation entre ces projets et lesdits axes. Ensuite, ces projets seront soumis à une évaluation par commission d'évaluation du CAC qui a été constituée, puis celle-ci proposera un arbitrage et enfin celui-ci aura lieu en CAC.

**M. MATHIEU.**– [intervention hors micro] Indépendamment de l'avis donné par les labos ?

**M. GILBERT.**– Oui. Nous allons privilégier des projets qui seront inter labo. L'idée étant que nos axes stratégiques ne soient pas en silo. Vous aurez remarqué qu'à chaque fois l'idée est que des mots-clefs ont une résonance dans différents champs disciplinaires. Nous ne pouvons pas imaginer que dans chaque labo on valide et qu'ensuite on ait une validation inter labos, on risque d'avoir des conflits. C'est l'idée qui va être développée.

**M. ZIDI.**– Comme on l'a indiqué lors de la commission d'évaluation, lorsque cette question a été abordée, il y aura une lettre de cadrage bien entendu. Il faut que le circuit soit clair pour tout le monde. Nous sommes plutôt dans la phase de structuration. Sachant qu'aujourd'hui, comme vous avez pu le constater, nous n'allons pas forcément converger vers la composition de tous ces comités d'évaluation. Il y a encore quelques problèmes qui se posent. Effectivement, la question par rapport au BIATSS, il y a un des axes qui en a proposé, les autres non parce qu'ils ont suivi à la lettre ce qui était indiqué dans le courrier d'appel à candidatures, où nous parlions d'enseignants et d'enseignants-chercheurs. Nous pouvons nous poser la question à savoir que s'il y avait eu un appel à candidature pour des BIATSS, il aurait pu y avoir des BIATSS proposés pour d'autres comités d'animation.

Ce que nous vous proposons est d'aller un peu plus loin par rapport aux propositions qui nous sont remontées et que nous puissions finaliser tout pour le prochain CAC de rentrée, premier CAC de 2020 et que nous lancions un appel à candidatures qui partirait du central pour aller au-delà des porteurs d'axes, en précisant le fait qu'on puisse avoir des BIATSS, en nombre limité, bien entendu au niveau de ces comités d'animation. En termes de nombre, on s'était limité à 10/12, on pourrait aller un peu plus loin aux alentours de 14/15. Cela permet d'élargir un peu plus sachant que pour l'axe TIR, c'est un peu problématique que nous n'ayons pas eu d'autres propositions, qu'on puisse discuter aujourd'hui.

Voilà ce qu'on pouvait dire sur ces compositions premières, sachant qu'elles seront définitivement finalisées, comme indiqué précédemment, au premier CAC de 2020. Je dirai plutôt février, c'est ce que nous indiquerons au niveau du calendrier.

S'il n'y a pas d'autres points sachant que c'est un CAC plénier relativement court au niveau de l'ordre du jour, il y a le troisième point important qui est aussi une information. Nous sommes dans un CAC d'information sur le projet One Health que va nous présenter Simon.

### **3. FORMATION ET RECHERCHE**

#### **3.1. Information sur le projet One Health**

**M.GILBERT.**– Quelques propos d'une manière assez synthétique, puisque le président vous a déjà donné un certain nombre d'informations tout à l'heure. Je vais essayer d'éviter d'être redondant. Vous avez bien compris qu'il est question d'envisager un projet autour de la question d'une santé, la question de la santé unique est une idée qui est montée en puissance depuis une vingtaine d'années ; à partir de l'observation de la diffusion de maladie dans le monde entier et de

l'observation des liens entre la contamination qui peut frapper les animaux, les végétaux, l'environnement, les hommes, les femmes et l'idée qu'il n'y a pas un homme qui serait séparable de l'environnement, mais que nous sommes un élément de la nature. Ce qui affecte la santé ne peut donc pas affecter ce qui nous environne sans nous concerner nous. C'est une idée qui est montée en puissance depuis une quinzaine d'années dans le champ scientifique, même dans la réflexion politique sur ces questions. Il est vrai que, pour l'université, l'idée de monter un projet autour de cette question, qui serait d'ailleurs dans le prolongement du DIM, porté par l'ANSES, dans lequel la revue PEC est partenaire, représente une opportunité scientifique extrêmement intéressante parce que si l'échelle qui est visée est celle d'une ville, nous pourrions faire de ce projet un projet qui vraiment propulse l'UPEC et ses partenaires au premier plan de l'expérimentation scientifique et qui pourrait en faire un modèle, qui pourrait être transposé ailleurs et donnerait un niveau régional, voire national ou international, à notre expérimentation scientifique. Expérimentation, expérience de collaboration interdisciplinaire également.

L'idée est donc d'étudier une ville avec sa population, d'une manière globale. C'est-à-dire aussi ses animaux, son environnement, ses végétaux, la nature. Tout ce qui va dans ce territoire. L'idée est aussi de réussir à mener une étude sur un délai qui soit suffisamment long pour qu'on puisse avoir des mesures et une connaissance qui soient solides, qui puissent être l'objet de vérifications, et de le faire en partenariat avec une municipalité qui accepterait d'accueillir ce projet.

À ce stade, nous ne sommes pas du tout fixés sur le cadre géographique dans lequel aurait lieu cette expérience, néanmoins du point de vue de l'élaboration du projet, l'idée quand même chemine pour que nous puissions avec nos partenaires, l'EnvA et l'ANSES – je rappelle que nous avons signé une convention – , peut-être

avec Santé Publique France, il faut peut-être aussi envisager ce lien institutionnel mener une réflexion dans ce cadre-là.

Pour l'UPEC, nous aurions des forces extrêmement nombreuses à mobiliser. C'est cela qui en fait un des atouts de ce projet, c'est que nous pourrions mobiliser des savoirs dans le domaine des sciences, de la médecine, de la biologie, des sciences de l'environnement, des sciences humaines et sociales; puisque nous avons un très grand nombre de collègues qui travaillent sur ces questions de santé. Lesquels seront accompagnés pas seulement de questions de santé, mais aussi des questions de gouvernance, juridiques, géographie – il y a aussi la géographie de la santé.

Vous mesurez que tous aspects de l'organisation d'une ville liés à la santé peuvent séduire absolument l'ensemble de la communauté scientifique de l'UPEC. Il y aurait pour les spécialistes des sciences de l'environnement des questions sur la contamination, l'eau, le sol, sur l'air. Il y aurait pour les biologistes de multiples éléments liés aux produits qui sont utilisés, aux éléments d'analyse des sols, de l'environnement. Il y aurait, pour les géographes, un point évidemment qui fait partie des forces de l'UPEC. Il y aurait aussi une part pour l'économie de la santé, une dimension juridique, une place pour les politistes, les philosophes. Il y aurait des éléments d'analyses intéressants pour les sociologues. Nous pourrions même avoir une réflexion sur l'histoire. L'histoire d'une ville, comment la ville se construit, comment elle se projette, comment elle tire les leçons d'expérimentation. En réalité, la plupart des champs scientifiques de l'UPEC, je crois même que tous les champs scientifiques de l'UPEC pourraient se retrouver dans cette aventure.

Au stade où nous en sommes, c'est-à-dire vraiment l'idée. Il nous faut envisager pour démarrer le projet, une sorte de préfiguration, qui passe par quelqu'un qui aurait pour mission d'essayer de préfigurer le projet. C'est-à-dire de procéder à une identification des conditions dans lesquelles le projet pourrait être lancé. Nous réfléchissons en ce moment à la possibilité de confier cette mission à un collègue de

l'UPEC qui pourrait avoir à la fois la vision scientifique et puis aussi une sensibilité sur les aspects politiques de ce projet. Il ne vous a pas échappé qu'à partir du moment où on veut faire de ce projet un projet phare pour l'université et avoir le soutien des différents acteurs politiques, il nous faut quelqu'un capable d'avoir cette double vision. Nous avons commencé à discuter avec le professeur Yves LEVY pour évaluer avec lui la possibilité qu'il puisse procéder à cette préfiguration.

Qu'est-ce qu'implique une telle préfiguration ? Une préfiguration de cette nature implique, pour la personne qui serait en charge, d'identifier les conditions de faisabilité de ce projet, de rencontrer les collègues dans les laboratoires de l'UPEC, d'aller rencontrer les partenaires institutionnels avec lesquels on pourrait mettre en place ce projet, d'identifier toute une série d'actions qui permettrait d'évaluer les forces, d'évaluer les difficultés que nous allons rencontrer, d'évaluer les enjeux de calendrier, d'évaluer l'ordre des priorités pour pouvoir mettre en place un tel projet, de discuter avec les partenaires institutionnels des forces qui seraient susceptibles de mettre dans le projet. Une fois que nous aurons procédé à cette préfiguration, il faudra ensuite avoir un portage de projet. Le portage de projet ne sera pas forcément confié à la même personne que celle qui le préfigure. Il faudra d'abord voir si celui auquel nous avons pensé pour la préfiguration en est d'accord. Ce n'est pas acquis. Il faut encore qu'il accepte. Une fois que le travail de préfiguration est fait, il faut que nous ayons une idée exacte de ce que cela va impliquer pour l'université, en termes d'opportunités et de défis à relever. Il faut que nous sachions combien de chercheurs nous pouvons mobiliser, combien de chercheurs sont prêts à s'investir dans ce projet. Quelle chronologie, quel laps de temps, quels moyens financiers aussi. Cela veut dire qu'il faut investir du temps, aussi un peu de moyens financiers. Ce que nous vous proposons est de démarrer cette préfiguration et de vous faire une restitution sur les enjeux avec des idées un peu précises sur ce à quoi on peut s'engager, on pourrait s'engager – quels seraient les scénarios, les

avantages, les risques. Il faudrait qu'on puisse, en connaissance de cause, collectivement, décider de s'engager sur ce projet ou alors le faire évaluer en fonction de phénomènes identifiés qui nous semblent justifier qu'il puisse évoluer.

Voilà l'état de notre cheminement sur ce projet One Health. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, il n'y en a aucun qui soit comparable, que c'est vraiment un moteur pour mutualiser des forces nombreuses au sein de l'université et qu'on peut avoir des soutiens très forts au plan politique et que ces soutiens peuvent nous apporter des moyens. Des moyens pour financer des thèses, pour effectuer des recherches dans de bonnes conditions, pour que notre université en ressorte plus forte, plus visible et que nous en tirions vraiment un bénéfice collectif.

**M. TUTIN.**– [intervention hors micro] Une question qui vient immédiatement à l'esprit compte tenu de ce que vous avez dit : quel rapport entre ce projet et l'axe stratégique de la Santé, Société Environnement ? Cela regroupe complètement les exigences : avancée pour les axes, transversalité, pluridisciplinarité, multicomposantes, etc. Et la thématique même complètement de Santé, Société, Environnement.

**M. GILBERT.**– Je pense qu'il n'y a pas que cet axe qui a des liens privilégiés avec le projet. À partir du moment où l'on va travailler sur le concept de e-city, on va aussi avoir des questions de données, donc l'axe numérique va être vraiment mis à contribution s'il désire s'investir et si vous soutenez ce projet. On peut imaginer aussi que « Transformations, Inégalités, Résistances » soit vraiment un axe très impliqué, parce qu'à partir du moment où l'on étudie les transformations d'une population dans une ville, on va avoir des phénomènes de résistance aux changements qui vont être très importants. Je crois que l'axe de TIR est autant impliqué que l'axe SSE. La question de la formation, c'est la même chose. A partir du moment où nous sommes sur une ville, on développe de la formation aussi. Il faut former les gens, faire de la pédagogie, leur proposer de suivre des enseignements

et puis l'axe francophonie dans les territoires qui sont sur l'Ile-de-France, c'est un sujet qui est majeur.

Je pense franchement que tous les axes ont partie liée avec le projet, en tout cas dans notre esprit, nous n'avons pas l'idée que cet axe est le faux nez de l'axe SSE. Pas du tout.

Les cinq axes stratégiques, que visent-ils ? Ils visent à partir de nos forces à devenir plus forts collectivement et à donner de la visibilité à l'université. Maintenant, si on peut avoir un projet qui fédère tout le monde et qui peut avoir des liens avec tous ces axes stratégiques et le projet One Health être ce projet, cela mérite de l'évaluer. En tout cas dans notre esprit, ce n'est pas du tout un projet SSE en particulier.

**M. TUTIN.**– [intervention hors micro] Ce n'était pas une critique.

**M. GILBERT.**– Oui. Je disais au cas où certains ou certaines parmi vous se disaient : « c'est un renforcement de SSE plutôt qu'un autre des axes ». Il a un lien étroit avec SSE parce qu'il y a la santé dans One Health, mais en réalité tout est lié.

**Mme BOURDIE.**– J'aurais une question pour rebondir sur ce que disait Christian que ce soit l'axe SSE ou le projet One Health, je suis étonnée de ne pas du tout voir apparaître des spécialistes de la pratique physique, c'est-à-dire des enseignants du STAPS ou des enseignants d'EPS autour de la santé. Même s'il est bien évident de ne pas rabattre la pratique physique et sportive ou bien les sciences et techniques aux activités physiques sportives au seul domaine de la santé, je m'étonne de ne pas en voir apparaître. Est-ce que c'est parce que ça ne les intéresse pas où parce qu'ils ne sont pas au courant ou qu'ils sont sur d'autres projets ? Avez-vous une réponse là-dessus, cela m'étonne ?

**M. GILBERT.**– Pour One Health, il n'y a encore personne d'embarqué dans l'aventure. Nous sommes au stade de la présentation d'une idée pour le moment.

**Mme BOURDIE.**– Il me semble que c'est important de citer dans les partenaires possibles aussi des spécialistes de la pratique physique et sportive.

**M. LE PRÉSIDENT.**– Pour le projet One Health, nous n'en sommes même pas là, nous en sommes en l'idée aujourd'hui. L'idée de l'e-city, donc nous n'en sommes même pas à la position d'un consortium de partenaires. Il y a un benchmarking à faire à l'échelle régionale, plein de choses, des partenaires politiques à voir. Ce que nous savons par contre c'est qu'il va y avoir des annonces qui vont être faites sur des appels d'offres majeurs, sur différents plans gouvernementaux qui vont être annoncés. C'est aussi pour nous une préparation à la réponse à des appels d'offres importants. Après ces appels d'offres sont ouverts à la communauté. Ce qui est intéressant est d'avoir un dispositif d'ouvert. Je crois qu'à ce stade de l'histoire, nous avons besoin d'une instruction de dossier. Moi-même aujourd'hui, comme vous, une fois qu'on a sorti l'idée, on voit à peu près tout ce qu'on peut en tirer, mais c'est beaucoup plus compliqué que cela. D'abord quelle ville ? Comment on choisit la ville ? Quel est le partenaire ? Les démographes doivent être impliqués, probablement. Cela pose plein de questions.

Il faut instruire ce dossier avec un accompagnement, il faut le présenter à la communauté, avec des gens qui le connaissent le sujet aussi à un différent niveau et pas seulement à l'UPEC.

**M. GILBERT.**– Si c'est un sujet qui nous engage sur un nombre d'années important, il doit être encore mieux préparé que tous les autres projets, cela va de soi.

**M. LE PRÉSIDENT.**– Bien entendu, je n'imagine pas que si ce projet avançait, nous n'en savons rien pour le moment, que dans une ville le côté bien-être d'une population ne passe pas par l'implication des collègues de STAPS, dans le système cela paraîtrait bizarre. Je suis d'accord. Nous n'en sommes pas là du tout. Nous en sommes à l'idée. De l'idée à l'instruction de dossier jusqu'à son enrichissement par différents acteurs, cela va mettre du temps.

**M. GILBERT.**– C'est évident qu'ils auraient toute leur place.

**M. LE PRÉSIDENT.**– Sur l'axe Santé Société, je suis d'accord.

**M. GILBERT.**– C'est plutôt sur l'axe Santé Société que j'ai trouvé étonnant qu'il n'y ait pas de collègues dans ce domaine. Je rebondissais sur One Health.

**M. GILBERT.**– Il n'y a pas de candidatures des collègues en question.

**M. LE PRÉSIDENT.**– Nous allons ouvrir le champ, des candidatures plus ouvertes, de complémentarité. C'est aux collègues de se présenter. Si tu veux en être, bienvenue. Nous allons ouvrir cela, effectivement avec l'élément BIATSS, qui, je pense, est intéressant et parfaitement légitime dans le cadre de ces axes. Nous n'y avons pas forcément pensé, mais nous apprenons en marchant aussi. Élargissement, le but est effectivement de créer de l'interdisciplinarité, ce sont des approches inter laboratoires. C'est un peu tout ça. C'est plutôt pour enrichir le dialogue entre collègues. C'est un espace de discussion très large.

Par ailleurs, nous vous avons parlé d'un autre projet, nous ne l'aborderons pas, qui était celui des sciences humaines et sociales, accrochées en partie à une MSH, pour les informations un peu nouvelles, nous avons vu la ville de Créteil qui est extrêmement en soutien – j'en avais déjà parlé en congrès, mais j'aurais l'occasion de le représenter – de locaux. Plus que de locaux, c'est magnifique en fait. C'est le projet d'une tour qui s'appelle « l'arbre de vie ». Ce n'est pas moi qui l'ai appelé « l'arbre de vie ». Je trouve cela osé de l'avoir appelé ainsi. C'est effectivement très végétal avec une torsion magnifique, un architecte extraordinaire, une tour dont on a préempté ce que j'avais appelé « la raquette » – eux appellent cela « la langue ». Il y a une tour et une sorte de langue.

**Mme HUMAIN-LAMOURE.**– De racine.

**M. LE PRÉSIDENT.**– De racine, oui, et un grand parterre dans lequel il y a des espaces de magasins.

Deux choses sont importantes pour le maire de Créteil, c'est le fait qu'il y ait un projet universitaire fort, c'est le rassemblement des sciences humaines et sociales. Globalement, la pyramide se déplace, LLSH se déplace. Je fais court. La maison des

sciences de l'homme qui ne serait pas qu'UPEC. C'est évidemment très soutenu par la Région dans le cadre d'un CPER, mais il faut que ce soit un projet plus global de l'est. Simon est sur la création d'un groupe de travail autour de MSH parce que le maire de Créteil va nous demander des comptes. Là-dessus, il faut que nous avancions rapidement. C'est un point important.

Dans cet espace également, il y a un cluster sport, extraordinaire, puisque le maire souhaite faire une approche de type Beach sport, du sport sur sable comme du handball sable, et être un peu le cluster innovant. Je n'y connais rien dans ce domaine, mais cela a l'air d'être extrêmement bien vu. Il souhaite en faire un accrochage privilégié avec l'université dans le cadre de ce que font aujourd'hui les STAPS, notamment de l'accueil des sportifs, de leur prise en charge. Le STAPS serait un accrochage assez logique dans la mesure où SESS STAPS se déplacerait dans le bâtiment. Il y aurait quelque chose de vraiment intéressant à faire, avec l'idée d'un amphi de 1000 places, qui serait un amphi salle de spectacle qu'aurait l'université. Il faut voir le montage avec la mairie et qui serait un lieu privilégié pour nous, mais pas que. L'accroche également avec la communauté, le citoyen bien au-delà de la communauté universitaire, sur les spectacles notamment. Ce projet maintenant va être probablement mis en place assez rapidement, puisque nous avons une réunion avec la mairie. La Région est extrêmement en soutien de ce projet, en tout cas sur PER et MSH. La localisation est faite, plus qu'un soutien, je dirais que la mairie est en « soutien offensif » avec l'université, ce qui est une bonne chose. Il y avait une idée qui était de 15 000 mètres carrés à Créteil Soleil, qui seront des logements. La mairie sur la demande de l'université a poussé beaucoup à ce que ces logements soient des logements étudiants. Il y aura aussi des accueils d'enseignants, d'enseignants-chercheurs également dans ces locaux.

Nous avons un projet qui serait extrêmement intéressant, qui se situe en face du bâtiment de droit.

**M. GILBERT.**– En face de Rajpoot.

*(Rires)*

**M. LE PRÉSIDENT.**– Effectivement, en face de Rajpoot le restaurant indien.

Cela ferait un vrai campus intéressant pour l'université.

*(À M. GILBERT)* Peut-être un mot CHS pour dire où tu en es. Ce n'était pas prévu au programme.

**M. GILBERT.**– Au tout début, l'idée est d'aller discuter avec les collègues. Pour l'instant, nous n'avons pas encore fixé de thématiques spécifiques, mais nous vont ferons un compte rendu dès que nous aurons avancé.

**M. ZIDI.**– Ce que je vous propose, c'est de clore le CAC plénier. Y a-t-il des questions diverses ? Je m'en pose une. Où en êtes-vous au niveau des PV du CAC plénier ? Cela a été posé la dernière fois. Tous les PV d'octobre 2018 jusqu'à l'avant-dernier, c'est-à-dire celui d'octobre 2019 ont été relus et nous avons demandé à la DAJG – je ne sais pas si cela a été fait – de les mettre en ligne et que nous fonctionnons comme pour le CA ; à savoir que les élus du CAC plénier puissent y accéder et faire des modifications, notamment des corrections, de telle façon à ce qu'on puisse les approuver au prochain CAC, janvier ou février. Nous sommes maintenant dans un fonctionnement normal avec ces PV. Nous en aurons huit à valider au premier CAC de 2020. Je ne vous cache pas que la lecture a été longue. Il fallait se rappeler d'un certain nombre de discussions qui datent d'un an. Cela a été mis en ligne. Vous aurez les autorisations, ou vous avez les autorisations, du Sharepoint pour faire les modifications, corriger, et nous arriverons avec des versions finalisées pour le prochain CAC.

C'était une demande de Lucas, nous sommes partis assez rapidement sur ce point-là.

**M. LEVREL.**– Viendrons–nous au prochain CAC avec nos remarques pour les mentionner en séance comme nous faisons en CR ? ou Faut–il envoyer nos remarques avant, qu’elles soient intégrées et par la suite nous validons en CAC ?

**M. ZIDI.**– Vous pouvez les envoyer avant, mais de toute façon, il y a des modifications possibles, comme je le disais, en ligne.

**Un Intervenant.**– Comment cela fonctionne au niveau du CA ?

**A. LEVRAT.**– Ce que vous allez avoir est un document modifiable en ligne, en révisions apparentes. Normalement, vous devez avoir les accès, nous n’avons pas fait de test, mais cela doit être bon, vous pouvez ouvrir les documents déposés sur l'espace collaboratif. Il faut le faire sous Word, pas sous Word on line, mais à partir du moment où vous l'ouvrez sur Word, vous êtes sur la version en ligne et vous pouvez faire vos modifications directement. Nous saurons que c'est vous, parce qu'il y aura votre nom, la date et l'heure de la modification. Nous saurons en séance qui a modifié quoi. Cela permet de balayer rapidement ce qui a été révisé par rapport à la version initiale.

**M. MATHIEU.**– On peut faire des modifications de modifications ? Si nous ne sommes pas d'accord avec la modification proposée.

**M. ZIDI.**– Vous pouvez mettre des commentaires éventuellement. Il s'agit de ses propres interventions qu'on modifie. Il peut y avoir des coquilles aussi. Nous sommes vraiment maintenant dans une dynamique de fonctionnement au niveau des CAC pléniers avec ces PV, qu'on sera régulièrement amené à valider à chaque séance. Pour la première séance 2020, nous aurons ce package de neuf PV – en comptant celui d'aujourd'hui – à valider.

Écoutez, je vous remercie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**M. ZIDI.**– Y a–t–il des questions diverses ?

**M. TUTIN.**– Juste une petite remarque sur ce qui a été dit tout à l’heure pour les partenaires du projet One Health, n’oubliez pas l’INED parce qu’ils ont une expertise en matière d’enquêtes démographiques.

**M. ZIDI.**– Merci. Nous allons passer en CAC restreint pour examiner un certain nombre de dossiers.

*La séance est levée à 15 heures 55.*

## INDEX

*Nous vous signalons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe ou l'exactitude des éléments suivants :*

BIQR.....	17	SAQE.....	5
la revue PEC.....	20	SEDVRIM.....	5
SAMA.....	16		